

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin
paraîtra le 18 Février

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.015

ÉCHOS

SPECULATION SUR LES BLES : L'Association des producteurs de blés a fait opposition à l'ordonnance de non-lieu, résultant de sa plainte contre X... pour spéculation et baisse artificielle des cours. Une nouvelle instruction est ouverte.

PROTECTION DOUANIÈRE : Parmi les absurdités de notre nouvelle réglementation douanière, nous citerons qu'une tonne de beurre français paie, en entrant en Suisse, 1.127 fr. 70 ; en Allemagne, 1.818 francs, alors qu'une tonne de beurre étranger paie, à son entrée en France, 340 fr. si elle vient de Suisse et 510 francs si elle vient d'Allemagne. Il en est de même pour les fromages.

TERRES ABANDONNÉES : Par la loi du 4 mai 1918, l'Etat a ouvert des crédits aux agriculteurs pour la mise en valeur des terres abandonnées. Les 100 millions prévus ont permis jusqu'ici de remettre en culture 170.000 hectares, notamment dans les régions envahies.

REBOISEMENT : Depuis l'année 1900, il a été défriché 21.446 hectares de bois. Par contre, l'Etat a reboisé 86.000 hectares de terrain, particulièrement en montagne, et a acquis, au cours de ces vingt-sept années, 317.822 hectares de forêts ou de terrains à reboiser.

DANS LE FINISTÈRE, les cultivateurs se plaignent de la mévente des choux-fleurs. Les coopératives de production ont demandé au Préfet de la Seine l'autorisation de vendre directement leurs primeurs sur le carreau des Halles de Paris.

EN DORDOGNE, où la campagne se dépeuple particulièrement, nos Sociétés agricoles, d'accord avec le Gouvernement hollandais, vont y envoyer 50 familles de paysans des Pays-Bas, pour y cultiver les terres abandonnées.

DANS LE CALVADOS, une mission brésilienne vient d'acquiescer 22 génisses et 5 jeunes taureaux normands, vendus par la Société coopérative de l'élevage, et qui vont être dirigés sur le Brésil.

EAUX-DE-VIE DE CRU : Le Syndicat National des Bouilleurs de cru participera au Concours Général Agricole de Paris, du 12 au 25 mars, en exposant les eaux-de-vie des meilleurs crus de France.

COMMERCE DES ŒUFS : En 1926, nous avons exporté 22 millions de douzaines d'œufs. Nos principaux acheteurs, l'Angleterre et l'Allemagne, absorbent les 2/3 de la production mondiale. Nos importations atteignent 9 millions de douzaines. Ces œufs viennent en grande partie du Maroc et de Pologne.

POULE AUX ŒUFS D'OR : Au Canada, une poule Leghorn, pondant 335 œufs par an, a été vendue 12.500 francs par l'Université de Colombie.

AU DANEMARK, où l'électrification rurale est la plus développée, les cultivateurs utilisent largement les applications de l'électricité pour leurs fermes, pour l'éclairage et surtout comme force motrice.

LA REPUBLIQUE ARGENTINE fournit elle seule le quart de la production mondiale de laine. Elle en exporte à Roubaix, Tournai, Anvers, etc., pour les grandes filatures.

LES ANGLAIS, par une campagne de presse, essaient de développer la consommation des fruits, qui étaient considérés comme un luxe. Grâce à cette publicité, le commerce de fruits s'est accru de 620 millions de francs.

EN ITALIE, un professeur de Palerme a découvert un nouveau procédé d'extraction du sucre des caroubiers. Ces fruits en contiendraient 20 à 26 %.

LA FERME-ECOLE DE LA VILLE DE NANTES, de Château-Thébaud (L.-I.), reçoit gratuitement les réformés de guerre désireux de se créer une situation à la campagne. Une prime de rééducation et un certificat sont délivrés aux élèves, qui sont placés comme régisseurs, jardiniers, assés-couriers, gardes, etc.

SOIGNEZ VOS PRAIRIES ET HERBAGES

Les prairies et les herbages, ont pris, depuis la guerre, une grande extension, par suite de la rareté de la main-d'œuvre et de la vente facile du bétail, et ce que l'on ne comprend pas, c'est l'inculture avec laquelle ils sont traités : Partout on constate leur envahissement par les joncs, les renouées, les chardons de toutes espèces, etc.

Alors qu'on se préoccupe, avec juste raison, d'améliorer la production animale par une sélection bien comprise des producteurs, on semble méconnaître qu'il y a une relation étroite entre l'amélioration entreprise ou poursuivie et la qualité des fourrages récoltés.

L'une ne peut réussir sans l'autre.

COMMENT EST CONSTITUÉE L'HERBE DES JEUNES PRAIRIES

Lorsqu'on envisage les surfaces engazonnées depuis peu, on est étonné de leur productivité et de la bonne qualité de l'herbe qu'elles produisent, surtout quand le nécessaire a été fait au point de vue de la fertilité et dans le choix des graines semées.

En comparant leur flore à celle des vieilles prairies ou à celle des vieux herbages, on constate qu'elle est beaucoup plus simple ; on n'y rencontre que de bonnes plantes de la flore.

COMMENT EST CONSTITUÉE L'HERBE DES VIEILLES PRAIRIES

Dans les vieux gazon, au contraire, la flore est très variée ; au moment de la floraison, les prairies sont émaillées de fleurs de toutes couleurs, les bonnes plantes y sont en nombre réduit, tandis que dominent les plantes diverses de faible valeur alimentaire lorsqu'elles ne sont pas dangereuses pour la santé du bétail.

A QUOI SONT DUES CES DIFFERENCES ?

Il en est ainsi parce qu'avec le temps, la terre s'étant tassée, manque d'air et ne présente plus un milieu favorable au développement radical des bonnes graminées et des légumineuses, comme le trèfle blanc, la minette, etc.

Lorsque, par sa nature physique, la terre est pauvre en chaux, elle devient acide et par là même impropre à la vie des microbes et des ferments qui jouent, sans qu'on s'en doute, un rôle considérable dans la productivité du sol.

Dans les surfaces engazonnées depuis peu, le milieu est tout différent, il se ressent encore de l'aération produite par les labours et autres façons culturales que recevait la terre quand elle était soumise à la culture ; l'air et surtout l'oxygène y sont en quantité suffisante pour que s'opèrent les réactions chimiques et les phénomènes d'ordre biologique qui mobilisent les éléments fertilisants contenus dans le sol.

Les meilleures plantes des deux familles botaniques citées plus haut s'y trouvent en bonne proportion, assurant par leur présence l'abondance et la qualité de la production fourragère.

COMMENT AMÉLIORER LA PRODUCTION ET LA QUALITÉ DE L'HERBE

Ce rapprochement entre les surfaces engazonnées depuis peu et les vieilles prairies nous amène à envisager les moyens à employer pour faire sortir ces dernières de leur passivité et en améliorer la flore, autrement dit, pour augmenter la production et la valeur nutritive du fourrage obtenu.

Qu'elles soient fauchées ou pâturées pendant la plus grande partie de l'année, la marche à suivre est la même.

Supposons en premier lieu une prairie ou un herbage fortement envahi par les joncs et autres plantes du même genre.

Le mieux à faire en pareil cas est de retourner le gazon, de livrer la terre à la culture pendant quelques années, puis de ressemer la prairie avec des graines pures et bien choisies ; on tirera ainsi économiquement parti du stock d'azote accumulé dans le sol, tout en mettant ce dernier

dans les meilleures conditions pour être engazonné à nouveau.

Après un labour moyen, exécuté à la fin de l'automne ou au cours de l'hiver, on apportera, au début de mars, par temps sec, 3.000 à 4.000 kilogrammes de chaux grasse par hectare, qu'on incorporera aussitôt au sol par un scarifiage suivi d'un hersage ou par un hersage croisé à la canadienne.

La marne, la craie, les faluns, etc., soit tels qu'on les extrait, ou mieux après pulvérisation industrielle, peuvent, suivant les situations, remplacer la chaux comme amendement calcaire. La dose à employer variera suivant leur teneur en calcaire et la nature physique du sol, de 15 à 25 mètres cubes à l'hectare, quand on en fera usage à l'état brut ; mais s'ils ont été finement pulvérisés, ces quantités pourront être réduites de deux tiers.

Comme la chaux, ces divers calcaires ont pour but de neutraliser l'acidité du milieu, de le rendre propre à la vie des microbes nitrificateurs et de tirer ainsi parti de l'azote accumulé sous forme d'humus acide et de débris organiques.

La pomme de terre est la plante la plus indiquée pour faire suite à ce défrichement ; on donnera la préférence aux variétés à grands rendements bien adaptés.

On peut encore cultiver d'autres plantes très exigeantes en azote, comme la betterave, le maïs fourrage, de même que les choux fourragers quand le climat le permet.

En complétant la fertilité par des engrais minéraux appropriés, phosphatés ou potassiques, parfois même par le mélange des deux, on sera étonné du rendement élevé de la plante cultivée.

L'année suivante, on pourra refaire une plante sarclée pour achever de bien nettoyer le sol, une avoine d'hiver ou de printemps suivie d'une orge dans laquelle on ressemera la prairie ou l'herbage, à moins qu'on préfère soumettre le terrain à la culture pendant une plus longue période, pour tirer économiquement parti de ses réserves en azote qui, généralement, sont très élevées.

P. LAVALLÉE.

Ingénieur-Agronome,
Directeur de la Ferme Expérimentale
d'Avrillé (Met.-L.).

Lutte contre l'ail

Nous apprenons que le Syndicat des Agriculteurs de la Vendée ouvre un concours pour appareils à éliminer l'ail du blé. Nos lecteurs n'ignorent pas que cette question de l'ail dans le blé est au plus haut point intéressante pour les agriculteurs, car cette plante parasite déprécie le blé dans lequel elle se trouve et, par suite, en empêche souvent la vente.

Ce concours est patronné par les grandes Associations agricoles de France. Il concerne simplement les appareils de ferme, sans le concours de la forme motrice (instruments de la dimension des tarares, par exemple).

Il aura lieu en août ou septembre 1928. Le jury comprendra notamment un délégué de la Station d'essais de machines du Ministère de l'Agriculture.

Des prix importants lui seront attribués. Les inscriptions sont reçues uniquement au Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, 7, place du Théâtre, La Roche-sur-Yon.

EN 2^e PAGE :

Notre Chronique Syndicale
(PROCHAINES RÉUNIONS)
L'Egalité devant les Assurances Sociales
Le Prix des Peaux
Semences Fourragères, etc.

Ce Bulletin est le MIEUX INFORMÉ et le plus VIVANT des périodiques agricoles.
C'est aussi l'organe de LIAISON et de DÉFENSE indispensable à tous cultivateurs du département.

Un Brin de Gaussette...



Eh ! ben oui. J'suis allé mercredi soir, 25 janvier, à la réunion du Syndicat Central, au Loroux-Bottreau. Le père Louis avait tellement insisté pour que j'y aille ! Dame, j'suis pas un homme du soir ; mais j'ai pris mon courage à deux mains, et puis me voilà parti... Il faut bien qu'il y ait des gens de cette trempe. Comment voulez-vous que ça marche, si personne ne pousse à la roue ? J'ai pas regretté mon déplacement ; un petit vent syndical vous aimait sur la route, et ma foi, si c'était à recommencer, je repiquerais ben autre.

Oh ! quelle salle de patronage, mon cher, avec des trompettes et une vraie scène de cinéma. Il n'y avait plus de place où se cacher. Je les ai comptés tous sur mes doigts, pendant que Monsieur le Curé faisait les présentations. Foi de Zéphirin, ils étaient 348 1/2... puisqu'une dame avait amené un bébé de 4 ans, qui ne payait que demi-place dans l'autobus.

Tu vas entendre M. Faivre, l'adjoint du Syndicat, me disait le père Louis, et M. Valentine, l'ingénieur agronome du Bureau d'Etudes. Ça c'est un homme qui « potasse » dur et on a plaisir à l'entendre. Tiens, c'est notre président du Loroux, M. Morinière, notre agent, qui rigole. Dame, il est content de voir tant de monde. Et puis, par ici, il n'y a pas de gens tristes ; les vignerons, c'est toujours gai, même quand ils sont pas dans les vignes ; c'est franc, c'est...

Chut ! c'est M. Faivre qui parle sur les Syndicats. Je l'ai déjà vu à Nantes, au bureau. Ça c'est un garçon qui connaît son affaire.

Pour sûr ! mais comme il fait jeune. On ne croirait jamais...

L'avenir est aux jeunes ; j'entends bien ce qu'il dit ? Il encourage les vignerons à se grouper, à se défendre. On fait partie d'une grande famille, faut soutenir son Syndicat. On n'est pas plus bête que les autres, bon sang !

C'est vrai ! il a raison ! j'ai fait mon voisin de derrière, qui me cognait les reins avec ses genoux, quand il applaudissait.

M. Valentin itou, nous en a raconté de bonnes ! Il a parlé de la plante qui mange de l'engrais, comme nous mangeons de la soupe. Y a des soupes qu'elle préfère, comme les gens : celle à la phosphatine, ou à la crozette, assaisonnée de sels de potasse d'Alsace ; mais il faut toujours lui servir « choux » pour qu'elle assimile mieux.

En général, les plantes aiment la « julienne », parce qu'il y entre tous les éléments fertilisants, ça soutient mieux et puis, enfin, faut que la fumure s'équilibre, comme le budget de not' Ministre.

Ah ! ces potasses d'Alsace, c'est tout de même une belle invention ! me disait le père Louis. Mais quand ça fait trop bien, ça fait pas bien... puisque les voisins viennent tout vous chiper la nuit, comme les choux de M. Coco, qui étaient si beaux qu'on venait les arracher le soir, pour en faire des porte-graines, croyant que c'était un nouvelle espèce !

J'avais essayé dans ma vigne, disait mon voisin de derrière, et tu verras combien j'avais récolté de barriques !

Moi, j'avais essayé la syvinique spéciale sur mes blés, disait un grand sec, pour détruire les piquets, les jocosus et le jagou. Y aura plus besoin de se baisser, ça qui était le plus rigolo, c'était le film projeté sur les patates. La cigogne d'Alsace rendait la syvinite à vol d'oiseau, pendant qu'un laboureur (on aurait juré le père Martin) charroyait avec ses bœufs, qu'il pas de fox-trott très prononcé.

Fallait voir, après, les patates pousser à vue de nez ! Elles grossissaient, elles grossissaient... si j'étais de Marseille, je dirais comme des melons. Le père Martin, sur l'écran, en avait chaud à les ramasser, avec sa femme et sa fille. Ah ! dame, ils avaient même le sourire. Quant à moi, vieux piquet, y se tordait à côté de moi, comme à bossu ! Et quels applaudissements !

Quand je vous disais qu'il soufflait, ce soir-là, un petit vent syndical. J'ai cru que ça allait dégénérer en tempête...

MAITRE JEANNOT.

Déclarations aux Contributions Directes

Février est le mois des principales déclarations à faire pour l'établissement de divers impôts. Tous les ans de nombreux adhérents nous écrivent pour avoir des renseignements. Nous serons toujours disposés à leur répondre. Mais il vaut mieux prendre les devants et rappeler ici quelques règles générales : Peut-être éviterons-nous à certains la peine d'écriture.

1^o IMPÔT GÉNÉRAL SUR LE REVENU :

Tous ceux dont les revenus cumulés dépassent 7.000 francs doivent prendre à leur Mairie les formules mises à leur disposition, les remplir et les envoyer au Contrôleur des Contributions directes avant le 1^{er} mars.

Doivent également faire une déclaration, bien que n'étant pas soumis à l'impôt général, les contribuables qui, en 1927, ont été inscrits aux impôts cédulaires (foncier, bénéfices commerciaux, bénéfices agricoles, etc.) pour un total de revenus d'au moins 1.500 francs.

Rien n'a été changé au droit d'option pour le contribuable de déclarer pour ses revenus fonciers le revenu net réel, ou le revenu forfaitaire, c'est-à-dire le revenu cadastral porté sur ses avortissements des contributions foncières de 1927. De même pour les bénéfices agricoles : droit d'option pour le forfaitaire ou le réel au bénéfice forfaitaire.

Mais dans ce dernier cas, la loi de finances du 27 décembre dernier a réduit de 3 à 2,50 le coefficient applicable à la valeur locative majorée des terres de l'exploitation, et de 2,50 à 2 le coefficient spécial pour les terres cultivées en blé en 1927. Le procédé le plus simple pour déterminer le bénéfice agricole consiste à multiplier par 5.4687 le revenu cadastral de l'exploitation, sauf pour les cultures de blé, dont le revenu cadastral sera multiplié seulement par 4.375.

2^o IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES :

Le cultivateur non soumis à l'impôt général sur le revenu n'a point, en principe, à faire de déclaration pour son bénéfice agricole. L'Administration l'établit à titre forfaitaire. Mais elle appliquera le coefficient 2,50 à l'ensemble des valeurs locatives majorées de toute l'exploitation. L'agriculteur qui entend bénéficier du coefficient réduit : 2, pour ses cultures de blé, devra envoyer au Contrôleur avant la fin de février la déclaration de la contenance et du revenu cadastral des terres qui étaient cultivées en blé en 1927.

3^o RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POUR CHARGES DE FAMILLE :

Pour en bénéficier, les contribuables doivent envoyer au Contrôleur, dans les deux premiers mois de l'année, sur des formules qu'ils trouvent dans toutes les Mairies, la déclaration détaillée des personnes à leur charge, en indiquant les impôts susceptibles de dégrèvement.

Qu'enlendre par personnes à leur charge ? Leurs enfants ou descendants vivant avec eux, âgés de moins de 21 ans ou infirmes. Leurs ascendants de plus de 70 ans (60 ans pour les femmes veuves) ou infirmes vivant sous leur toit et à leur charge exclusive.

A quels impôts s'appliquent les réductions ? D'abord aux impôts sur les bénéfices commerciaux, sur les bénéfices agricoles, sur les traitements et salaires, sur les bénéfices des professions non commerciales et au principal de la contribution foncière. La réduction est de 7,50 % pour chacune des deux premières personnes à la charge du contribuable, de 15 % pour chacune des suivantes, si le revenu net du contribuable ne dépasse pas 10.000 fr. S'il est supérieur, la réduction est ramenée à 5 % pour chacune des trois premières personnes à sa charge, à 10 % pour chacune des suivantes ; mais la réduction ne peut dépasser 300 francs par personne à sa charge.

En second lieu, les réductions s'appliquent à l'impôt général sur le revenu : Déduction de 2.000 francs de revenu imposable par chaque personne à la charge du contribuable si le nombre n'en dépasse pas cinq ; de 3.000 francs par chaque personne au-delà de cinq.

Les déclarations n'ont pas besoin d'être renouvelées tous les ans tant que leurs indications restent exactes.

L'AVICULTURE A LA FERME Incubation

Peut-on choisir pratiquement les œufs qui donneront naissance uniquement à des poulettes, ou distinguer ceux qui ne donneront que des coqs ?

Cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre, et nombre de fabricants en ont tiré profit dans la vente d'appareils mire-œufs — soi-disant révélateurs de sexes et qui ne sont en général que des attrape-nigauds.

Un procédé simple, à la portée de tous et surtout peu coûteux, permet de reconnaître, parait-il, dans une certaine mesure, le sexe du germe de l'œuf avant l'incubation :

Prenez une pièce de dix centimes nickelée et trouée. Suspendez-la à un fil de 20 ou 25 centimètres. Maintenez ce fil dans vos mains — les deux coudes bien appuyés sur une table, pour conserver l'immobilité des avant-bras — de façon à ce que la pièce au bout du fil soit à cinq ou dix millimètres au-dessus de l'œuf à observer, qui est placé sur une table. Sans faire le moindre mouvement, en moins de 20 ou 30 secondes la pièce suspendue par le fil au-dessus de l'œuf se mettra d'elle-même en action.

Si elle décrit un cercle, si elle tourne, c'est un germe de poulette. Si la pièce au bout du fil se balance simplement au-dessus de l'œuf comme le balancier d'une pendule, il y a beaucoup de chance pour que ce soit un coq.

Ce simple procédé mérite d'être essayé, même s'il n'est pas absolument infallible, puisqu'il ne coûte rien.

Les fermes ne donnent pas tout ce qu'elles pourraient rendre en volailles et en œufs, par suite de l'affaiblissement progressif du cheptel avicole. Une des causes principales de dégénérescence réside dans les couvées tardives de mai-juin, quand les poules demandent à couver. Sans traiter ici des couveuses artificielles, d'un maintien très spécial et parfois délicat, nous dirons qu'elles présentent néanmoins un avantage incontestable pour les incubations en toutes saisons, principalement hivernales.

Réservez donc vos animaux les mieux racés et des plus vigoureux — poules de deux ans et coqs d'un an — dans un parquer quelconque comme reproducteurs. Vous y choisirez leurs œufs pour mettre à couver. En février pour les races lourdes, en mars pour les races légères.

Pour avoir des bêtes couveuses à cette époque des février, ne laissez pas trop couvrir vos poules, et laissez deux ou trois œufs sacrifiés (ou en plâtre) dans les nids pour les inciter à couver. Autant que possible, éliminez les trop jeunes couveuses, très capricieuses, et surveillez plus attentivement ces couvées précoces qui vous donneront de bons reproducteurs.

Si vous n'avez pas de poules couveuses à cette saison, utilisez une jeune dinde. Les incubations tardives en aucun cas ne devront fournir de reproducteurs, seulement des sujets de consommation.

Les œufs destinés à l'incubation seront l'objet d'un examen sérieux. Relativement à leur fraîcheur, on éliminera les œufs vieux de plus de huit jours. L'œuf chaud ne devra pas non plus être mis en incubation, il faut qu'il soit refroidi, que l'air ait pu pénétrer. On éliminera les œufs trop petits ou trop gros, ne conservant que ceux de grosseur normale pondus par la race de poules.

On rejettera les œufs à coquilles trop épaisses ou trop minces, mal conformés ou ayant des taches de rouille (coquilles de son), ainsi que les coquilles au bruit métallique, ou les œufs aux deux bouts scabellés.

Si les œufs sont souillés, il sera bon de les laver avec de l'eau tiède et de les essuyer délicatement. Les œufs ayant voyagé devront reposer au moins 48 heures avant d'être mis sous la poule.

La pièce qui servira de couvoir devra être autant que possible au rez-de-chaussée, exempte d'humidité et très aérée, l'exposition au levant devra être préférée à toute autre, surtout à celle du midi. On évitera le voisinage d'odeur malsaine, d'endroits trop bruyants ou trop éclairés.

Il est mauvais de faire couvrir les poules dans des caisses étroites, comme cela se pratique trop souvent. Les poussins y viennent mal, faute d'aération suffisante. On

mettra les couveuses dans des paniers d'osier ou dans des boîtes à claire-voie sur de la paille douce, brisée et très propre. Il faut proportionner le nombre d'œufs à la grosseur de la poule ; 12 ou 13 suffisent en général. Pour les très grosses races on peut aller à 15 ou 18, grand maximum.

Si la couveuse est enfermée, on la lèvera délicatement une ou deux fois par jour, toujours à la même heure, pour aérer les œufs, lui faire prendre ses repas et dégourdir ses pattes ; il ne faudra pas lui donner de nourriture trop échauffante. Souvent on dispose son manger dans la pièce, et la couveuse se lève et se recouche elle-même sans l'intervention de personne ; mais il est bon tout de même de la surveiller.

Le cinquième jour d'incubation, on doit mirer les œufs à l'obscurité à l'aide d'une lampe, le gros bout de l'œuf tourné en haut. Avec un peu d'habitude il est facile de distinguer si l'œuf a un germe normalement constitué ou s'il est clair. On éliminera ces derniers qui ne pourraient que se gâter et compromettre l'éclosion (ces œufs clairs au bout du cinquième jour peuvent encore être utilisés pour faire des omelettes). Si on laissait ces œufs clairs, ils font les germes sous la poule devenant durs, ils écraseraient les poussins, ce dont on accuse souvent à tort la couveuse.

Au moment de l'éclosion, on éliminera les couilles vides qui gêneraient la sortie des autres poussins ; mais l'on se gardera bien de vouloir dégager les poussins des œufs, il faut les laisser hâcher et se dégager seuls. Quelquefois seulement on écartera d'un centimètre ou deux la couille autour de la partie béchée. Le mieux est de laisser opérer la nature. Éliminer aussi les œufs dont les poussins sont morts en couilles et dont la putréfaction pourrait contrarier la bonne éclosion. Veillez à ce que la poule n'abandonne pas ses derniers œufs pour promener les poussins écloso.

Nous verrons une autre fois les soins à donner aux jeunes après l'éclosion.

R. FAIVRE.

Aviculteur Diplômé de l'Etat.

Le Prix des Peaux

Des adjudications de cuirs et peaux ont eu lieu ces temps derniers au Havre, à Dijon, à Bourges, à Lyon, à Marseille et sont probablement passées à peu près inaperçues des agriculteurs. La grande majorité considère toujours que « la peau », quelle soit de veau ou de mulet, de cheval ou de vache, a toujours la même expression de « moins que rien ».

Alors pourquoi nos harnachements sont-ils aussi chers, pourquoi une paire de chaussures vaut-elle toujours un peu plus du prix d'un hectolitre de blé ? Nous savons parfaitement que dans le prix de vente entre toujours le chapitre des « frais généraux » extensible suivant la tête du client ; mais, pour justifier ce chapitre, il faut bien qu'il entre dans la fabrication un peu de cuir ou de peau.

Lorsque dans une ferme survient un de ces mécomptes si fréquents et auxquels nul ne pense en parlant des bénéfices agricoles, tel qu'une patte cassée à un cheval ou la crevasse d'une vache, nous sommes heureux de voir arriver l'équarisseur et de toucher de 70 à 80 francs ; on dit : « Pas de trou à faire, on est débarrassé, c'est le prix de la peau » ; reconnaissons très impartialement que l'équarisseur a des frais de voyage et que surtout son métier a bien des risques ; mais il tire profit des os et de la viande pour des engrais qu'il ne donne pas et il a encore quelque bénéfice sur la peau.

En lisant les prix d'adjudication des peaux et des cuirs, nous avons recueilli quelques petits exemples que nous résumons ci-après ; nous donnons ces prix tels qu'ils ont été publiés dans les journaux sans chercher à savoir s'il y avait à payer en plus des frais d'adjudication :

1° Une peau de cheval de 30 kilos se vend en moyenne 230 francs pièce ;
Une peau de cheval de 20 à 30 kilos se vend en moyenne 220 francs pièce ;
2° Les cuirs d'équarissage trouvent acheteurs de 200 à 250 francs pièce.
3° Les peaux de vaches légères pesant moins de 27 kilos 500 se sont vendues de 950 à 1.020 francs les 100 kilos, suivant qualité.

Une peau de 27 kilos atteint donc, en première qualité, 275 francs.

4° Les peaux de vaches moyennes pesant de 28 à 34 kilos se sont vendues, suivant qualité, de 910 à 980 francs les 100 kilos. Une peau moyenne de vache vaut donc en moyenne 295 francs.

5° Les peaux de vaches lourdes pesant plus de 34 kilos 100 se sont adjugées, suivant qualité, de 985 à 995 francs les 100 kilos, soit donc au minimum, la pièce, 345 francs.

6° Les peaux de veau, suivant poids et qualité, ont été vendues depuis 1.100 francs jusqu'au-dessus de 2.000 francs les 100 kilos. Ces peaux pèsent de 6 à 12 kilos et un peu au-dessus.

La peau de veau moyen sans tête de 7 kilos, en deuxième choix, peut donc être estimée 122 francs, le prix aux 100 kilos étant de 1.748 francs.

Ces simples constatations sont toujours utiles à méditer.

A notre époque, le Paysan n'est plus l'homme courbé sur sa pioche du lever au coucher du soleil ; il faut que, son labeur fini, il lise son journal quotidien, qu'il ne passe pas une ligne de ce qu'écrivent son journal agricole. Il doit connaître le marché général de tous produits et pouvoir discuter des cours et des changes.

Extrait de l'Agriculture au Centre.

NOTES D'ACTUALITÉS

Emblavures d'Automne

L'observateur attentif qui aura parcouru la région ces derniers jours n'aura pas manqué d'être tristement frappé par le mauvais état des emblavures.

Sans doute les conditions météorologiques de la fin de l'automne et du début de l'hiver y sont pour beaucoup. Le froid très vif qui apparut brusquement le 16 décembre pour cesser le 22 du même mois aussi brusquement qu'il était venu, a été plus néfaste qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Les blés levés depuis quelques semaines ont assez bien résisté, mais ceux qui commençaient seulement à germer (et ils étaient nombreux cette année, surtout là où l'abondante récolte de pommes a retardé tous les travaux), ont levé très clairs par la suite, et les pluies souvent renouvelées, parfois abondantes, de la première quinzaine de janvier ont encore éclairci les emblavures qui ne se trouvaient pas en terres bien sèches.

Mais à côté des conditions météorologiques, le cultivateur doit, dans bien des cas cette année, se reconnaître, un peu coupable ; car malgré les avertissements nombreux qu'il reçut, principalement par la voie de la presse agricole, et de ce journal en particulier, il se laissa aller au découragement dû à la mauvaise vente de tous ses produits. Il ne tint guère compte des voix les plus autorisées qui lui dirent à maintes reprises : « Achetez de bonnes semences, des semences sélectionnées, dont la faculté germinative vous sera garantie, ainsi que l'origine », et dans la région de l'Ouest, où pourtant la culture peut se procurer, à un prix très abordable, des semences de tout premier ordre, absolument garanties, au Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers, dirigé avec tous les soins désirables par l'un de nos meilleurs agronomes français, très nombreux furent les cultivateurs qui, par un très mauvais esprit d'économie, confièrent au sol des semences de qualités très inférieures. Ces semences, par suite des conditions atmosphériques déplorablement dans lesquelles se fit la récolte en 1927, ne germaient parfois qu'à 70, 60 et même 50 pour cent.

Comment s'étonner alors si, avec en plus le mauvais temps de la fin de l'automne et du début de l'hiver, nous avons aujourd'hui nombre d'emblavures très claires avec des plants peu vigoureux.

Laissons aux esprits chagrins les gémissements inutiles qui ne mènent à rien et montrons-nous des hommes de décision et d'action.

La situation est ce qu'elle est, c'est-à-dire mauvaise, envisageons-la froidement. Nous ne pouvons plus rien sur le passé ; mais nous pouvons encore améliorer la situation présente dans bien des cas.

1° CAS. — Il ne reste plus assez de plants pour permettre une récolte même médiocre.

Aucune hésitation n'est permise, dès que le temps le permettra, on retournera l'emblavure pour y ensemer une avoine ou une orge de printemps. Dans des conditions très favorables on pourra peut-être essayer un blé de printemps.

2° CAS. — Il n'y a dans le champ que quelques places dégarnies.

Dès qu'on pourra herser on sèmera de l'avoine de printemps sur les places trop claires.

3° CAS. — Dans l'ensemble du champ le blé est clair, mais il reste assez de plants pour constituer une récolte s'il y a bon talage.

Dans ce cas, le cultivateur doit s'efforcer de mettre son blé dans les meilleures conditions de développement possible.

Si à l'automne il a fait le nécessaire au point de vue fumure phosphatée et potassique, il n'a qu'à attendre le début de février, et là, selon la force de la végétation, il fera apport de sulfate d'ammoniaque ou un peu plus tard de nitrate de soude ou de chaux à une dose plus ou moins élevée (80 à 200 kilos à l'hectare).

Mais si, comme malheureusement c'est le cas très général cette année, le cultivateur n'a donné à l'automne aucun engrais à son blé, il doit réparer cette erreur le plus tôt possible en épandant sur son emblavure, dès qu'il pourra y pénétrer sans causer de dégâts, un mélange de :
400 à 500 kilos de superphosphate,
100 à 150 kilos de chlorure de potassium à l'hectare.

Il fera ensuite le nécessaire pour la fumure azotée, selon l'état de la végétation du blé.

Ces règles de fumure s'appliquent également au 2° cas que nous avons envisagé tout à l'heure.

REMARQUE TRÈS IMPORTANTE. — Le plus à craindre, cette année, dans les blés clairs, surtout si le temps humide et doux de cette dernière quinzaine se prolonge encore un peu, est l'envahissement des emblavures par la végétation spontanée. Or si le cultivateur laisse la mauvaise herbe prendre le dessus du blé, c'est parfois l'annihilation de sa récolte et toujours une forte diminution de cette dernière.

Aussi le cultivateur doit-il prendre la ferme résolution de lutter contre l'envahissement de ses blés par les mauvaises herbes et pour cela se mettre dès aujourd'hui en mesure de traiter en temps opportun, soit à l'aide du sulfure de dilué, soit à la syrovite spéciale.

Nous ne reviendrons pas sur la technique de ces deux traitements.

J. VALENTIN,
Ingénieur-Agronome.

Chronique Syndicale

VIEILLEVIGNE

Dimanche 5 février, à 3 heures de l'après-midi, Salle du Patronage, conférence de M. Sourdille, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central. Tous les cultivateurs et cultitrices sont cordialement invités.

PETIT-MARS

Dimanche 12 février, à 9 heures du matin, au bourg de Petit-Mars, réunion syndicale. Conférence de M. Merlant, professeur départemental d'agriculture, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central de la Loire-Inférieure. Présence nécessaire de tous les syndiqués. Tous les cultivateurs sont invités.

SAINT-MARS-DU-DESERT

Dimanche 12 février, à l'Issue de la grand-messe, grande réunion syndicale, salle de la Mairie. Conférence de M. Merlant, professeur départemental d'agriculture, et de M. R. Faivre, ingénieur E. S. A., directeur-adjoint du Syndicat Central de la Loire-Inférieure. Présence nécessaire de tous les syndiqués. Tous les cultivateurs sont invités.

L'ÉNE

Dimanche 12 février, à 3 heures de l'après-midi, réunion syndicale, au bourg de Ligné. Conférence de M. Merlant, ingénieur agronome, professeur départemental d'agriculture, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central de la Loire-Inférieure.

Questions importantes. Tous les cultivateurs sont invités.

SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON

Nous avons le plaisir d'apprendre la fondation du Syndicat communal de Saint-Hilaire-de-Clisson, qui s'est affilié au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Président : M. P. Perraud-Rafféau, à la Poutière ;
Vice-Présidents : MM. Guillet Constant, à la Palaise, et Rivière Eugène, à la Brelandière ;
Secrétaire : M. Brillouet Donatien, au bourg de Saint-Hilaire-de-Clisson.

Souhaitons plein succès à ce jeune groupement et remercions tous nos bons et fidèles amis de la région, qui nous témoignent une fois de plus leur entière confiance.

SAINT-COLOMBIN

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de notre vieil agent, M. Biron. Nous renouvelons ici à sa famille nos bien sincères condoléances.

M. Gadais Norbert, au bourg de Saint-Colombin, a été désigné pour remplacer M. Biron. Nos syndiqués peuvent donc s'adresser à lui dès maintenant, pour tout ce qui concerne le Syndicat.

LE LOROUX-BOTTEAU

Notre collaborateur, Maître Jeannot, donne, en 1^{re} page, le compte rendu de la belle réunion du mercredi 25 janvier, au soir. Nous pouvons assurer qu'il n'est pas de Marseille et qu'il n'a rien exagéré. La meilleure preuve de ce plein succès, c'est qu'il nous vient déjà des demandes pour une autre conférence, au Loroux bien entendu, pour parler des traitements de la vigne.

Nous y donnerons certainement suite un jour prochain...

L'ÉGALITÉ devant les Assurances Sociales

Le Congrès des Assurances sociales dont les Agriculteurs de France avaient pris l'initiative, s'est déroulé le 18 janvier dernier, à Paris, dans la grande salle des Assemblées générales du 8 de la rue d'Athènes.

Devant un magnifique auditoire d'environ 500 personnes, trois rapporteurs se sont faits les porte-paroles des revendications paysannes.

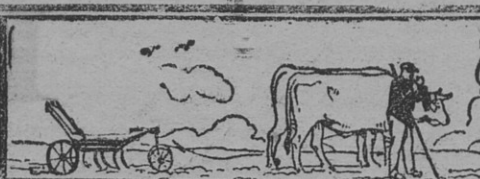
L'avocat-conseil des Agriculteurs de France, M^{re} Levacon, a tout d'abord exposé l'économie générale du projet de loi actuellement soumis à l'examen de la Chambre des députés ; il en a signalé les imperfections juridiques, les incohérences et les difficultés d'interprétation ; il a fait la tâche des tribunaux chargés de régler d'inévitables conflits et de trancher notamment les contradictions existant avec la loi sur les accidents du travail.

Un représentant des Associations agricoles, praticien de la Mutualité, M. Fontbonne, examina ensuite les conditions dans lesquelles le projet de loi prévoit la gestion administrative des Assurances sociales. Il critiqua vivement la mise à l'écart des organisations d'Assurances mutualistes (loi du 4 juillet 1900) qui, en matière d'accidents du travail, d'incendie, de grêle et de mortalité du bétail, ont donné partout de si remarquables résultats. L'œuvre entreprise se briserait sous le poids d'une organisation bureaucratique, directement inspirée des méthodes allemandes.

Le rapporteur souligna la nécessité de simplifier les méthodes d'immatriculation et de comptabilité prévues par le projet de loi.

M. Garcin, président de l'Union du Sud-Est des Syndicats agricoles, dont il est superflu de rappeler l'autorité, fit enfin un vivant exposé de l'injustice dont souffraient, par le fait de la loi, les producteurs autonomes qui, faisant rarement appel à

Machines Agricoles



Râteaux

A dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contrepoids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Accrochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles ; ses roues mesurent 1^m40 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd ; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1^m38.

TYPE LOURD TYPE LÉGER			
22 dents, largeur 2 ^m 25	895	24	960
26 — — 2 ^m 10	930	26 — — 2 ^m 25	965
28 — — 2 ^m 40	1.000		

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHÉRENTS.

Houe-Cultivateurs

Instruments robustes. Les pièces travaillantes exécutent d'une manière parfaite toutes les façons que permet de faire la houë (sarclages, chaulage, déchaussage, etc.).

A deux leviers et porte-socs pivotants, elle est livrée avec quatre lames de 75 ^m/_m, une lame de 100 ^m/_m, deux versoirs de côté et un soc de 175 ^m/_m.

Prix avec mancherons aciers..... 195

— — — — — bois..... 207

Supplément facultatif, pour soc butteur à ailes mobiles et pointes réversibles..... 31

Livraison franco. REMISE A NOS ADHÉRENTS.

Herses pour prairies

A chaînes pour émausser les prairies, aérer le sol, sarcler les blés, etc..

Largeur 1^m60, 67 kilos, 285 francs.

Largeur 1^m90, 78 kilos, 335 francs.

Franco. Remise à nos Adhérents.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrémeuses ; Utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Consultez notre dernier Bulletin



GRAINES DE SEMENCES FOURRAGÈRES

SANS ENGAGEMENT et SAUF VARIATIONS

	les 10 k.	le kil.
Trèfle violet décuscuté.....	125	13
— — — — — su.....		
périer.....	145	15
Trèfle blanc décuscuté.....	155	16
Trèfle hybride décuscuté.....	160	16
Luzerne qualité extra décuscuté (de Provence).....	170	17
Lotier Corniculé.....	85	9
Vesces de printemps.....	22	2
Ray-grass anglais.....	55	5
— d'Italie.....	57	6
Moutarde blanche.....	40	4
Betterave géante blanche demi-sucrière, collet vert sélectionnée.....	52	5
Betterave géante blanche demi-sucrière, collet rose sélectionnée.....	54	5
Betterave jaune des Barres, — jaune géante de Vauriac, sélectionnée.....	65	6
Betterave rouge géante Mammoth.....	55	5
Betterave rouge géante demi-sucrière.....	58	6
Chou Branchu du Poitou.....	75	8
— mœllier blanc.....	155	16
— fourrageur de la Sarthe.....	9	50
Rutabagas jaune amélioré champion.....	75	8
Navets blancs du Palatinat collet rose.....	78	8
Navets Turneps, collet vert.....	75	8
Carottes blanches, collet vert — jaunes Champion.....	180	19
Colza hâtif.....	33	3
Minette 1 ^{re} choix.....	58	5

Les Engrais

Dans notre dernier bulletin du 21 janvier, nous indiquions que le marché des superphosphates était assez troublé et qu'il était très difficile de prévoir l'avenir. Peu de jours après cette note, nous pouvions constater une nouvelle baisse assez sérieuse, dont nous avons pu faire profiter toutes les commandes de superphosphate qui nous sont parvenues depuis le 23 janvier. Nous abordons donc la saison de printemps avec une réduction de 5 francs environ sur les prix du commencement de l'automne. Cette dégringolade, due à une concurrence effrénée, mais plutôt régionale, entre des maisons importantes de production, n'est peut-être pas arrivée à son terme, mais toute concurrence ruineuse flait gé-

Prix du Tonneau			
Contenance en litres	Bandages	Point	Galvanisé
1 500	90x14	1.250	1.390
2 600	90x14	1.275	1.430
3 800	110x14	1.400	1.580
4 1.000	110x14	1.500	1.710

Sur ces prix, remise intéressante à nos adhérents. Marchandise rendue franco grands réseaux. Autres modèles sur demande.

Fils de fer galvanisés

Prix par 100 kilos au bottes irrégulières			
N°			
12	198	14	188
15	188	17	177
16	177	18	171
17	171		
18	168		

Majoration de 20 francs aux 100 kilos pour bottes réglées à 5 kilos.

Prix nets. Paiement comptant. A prendre en magasins à Nantes, ou sur wagon départ Nantes, par toutes quantités.

Ronces galvanisées

A 2 PICOTS : écartés de 11 c/m. Roncez mieux premier choix :

N°12,5.....	11 35 le rouleau de 100 mètres
— 13.....	13 40
— 14.....	14 95
— 15.....	17 50
— 16.....	21 10

A 4 PICOTS :

N°12,5.....	14 40 le roul. de 100
— 13.....	16 50
— 14.....	18 55
— 15.....	21 10

Faucheuses — Faneuses — Distributeurs d'engrais — Cultivateurs — Semoirs — Pulvérisateurs à dos et à traction — Berrates — Coupe-racines — Cuiseurs — Buanderies — Bacs et Abreuvoirs — Pompes — Moteurs — Bascules, etc., etc..



néralment par une entente. Verrons-nous celle-ci en 1928 ?

Les prix des engrais azotés semblent, pour le moment du moins, plutôt stables, bien que l'importation pratique depuis quelque temps des prix variables pour les nitrates de soude. Les stocks se sont grandement reconstitués en France et apparemment cette année à de nombreuses maisons, ce qui rend plus difficile une entente sur la base de la reprise des prix. Aussi bien sur le sulfate d'ammoniaque que le nitrate de soude, peu de hausse en perspective, mais peut-être un peu de fléchissement. C'est là, du reste, une appréciation dont nous ne sommes que les échos, car il est bien difficile, comme nous le disons plus haut, de prévoir l'avenir, surtout pour des produits dont la situation est si largement mondiale.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

La hausse que nous'avions signalée dans notre dernier bulletin comme probable, s'est affirmée et semble devoir s'accroître encore.

Aussi devons-nous noter désormais les prix suivants :

Sulfate de cuivre français.....	323
Sulfate de cuivre anglais.....	330
Bouillie Azur.....	285
Soufre sublimé.....	160

Quantités limitées et engagement jusqu'au 15 février, sauf épuisement des lots engagés.



CÉRÉALES

La mauvaise apparence des blés en terre semble augmenter, et dans les champs qui avaient pu passer sans trop d'ennemi les mois si mauvais de novembre et décembre, on constate que le plant est clair. Il faudra, sans hésiter, faire un bon épandage de nitrate de soude ou même de préférence, de sulfate d'ammoniaque, car les essais d'emploi en couverture de ce dernier ont très certainement donné, dans certaines terres, des résultats encourageants. L'effet de l'azote ammoniacal sur les plantes se prolonge généralement beaucoup plus que celui de l'azote nitrique. De plus, pour le même chiffre de dépense, et même un peu moins, on dis-

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 23 Janvier 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.839	440	8 30	6 60	5 20	9 10	4 98	3 60	2 60	5 64
Vaches	1.919	220	8 30	6 10	4 90	9 20	4 98	3 40	2 45	5 84
Taureaux	437	45	6 40	5 90	5 20	6 90	3 84	3 23	2 60	4 28
Veaux	1.706	28	14 30	12 10	9 50	15 90	8 58	6 90	5 13	9 54
Moutons	18.470	1.300	15 50	11 50	9 50	17 50	7 75	5 40	4 18	8 75
Porcs	2.546	11	11 20	10 28	7 58	11 28	7 70	7 20	5 30	7 90

Lundi 30 Janvier 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.965	640	8 10	6 40	5 20	9 10	4 86	3 48	2 50	5 64
Vaches	1.982	320	8 10	5 90	4 70	9 20	4 86	3 28	2 35	5 84
Taureaux	560	60	6 20	5 70	5 20	6 90	3 72	3 11	2 50	4 28
Veaux	1.994	95	14 30	11 80	9 20	15 90	8 40	6 73	4 97	9 54
Moutons	15.033	370	15 80	11 90	9 50	17 80	7 90	5 59	4 18	8 90
Porcs	2.880	11	11 20	10 28	7 58	11 28	7 70	7 20	5 30	7 90

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

BŒUFS. — Les bœufs gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manœux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.45 à 3.90; en bonnes sortes de 3.35 à 3.50, et en viande ordinaire, 3.20 à 3.40. Bœufs bretons, 3.40 à 3.80; ordinaires, 3.10 à 3.45.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 2.80 à 3.40, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.40 à 2.90; bretons extra, 3.20 à 3.65.

VEAUX angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 5.30 à 6.20; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5.30 à 6.20; Manche, caennais, gournayeux, 5.30 à 6.20. Vendée, Deux-Sèvres, 5.20 à 5.90.

Les bretons ont été traités de 5.20 à 5.90.

MOUTONS. — Les agneaux de Sarthe, Mayenne, Vendée ont valu de 7 à 7.30; maraichins, bretons, 7.30 à 8.10; métis, 6.50 à 6.90.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne en laine ont été faits de 5.70 à 6.50; bretons, maraichins, 5.70 à 6.50.

Brebis londres : Sarthe, Mayenne, Vendée, 4.90 à 5.40; mères usées, 3.40 à 3.90.

PORCS. — Amenés 2.880 contre 2.546 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 820 contre 780.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra, 7.80 à 7.90 le kilo vif; bons maigres de pays, 7.50 à 7.70; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7.20 à 7.50; gros gras et nourrisseurs, 7 à 7.30; porcs du Midi, de l'Avignon et du Sud-Centre, 7.20 à 7.50; fonds de parquets, 7 à 7.30.

COCHES. — Vente difficile de 4.80 à 5.60.

Ces prix s'entendent par kilo vif, pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 7 contre 18 il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 260 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Département	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil.	100	14	15	75	305	400
Loire-Inf.	380	100	80	130	230	230
Maine-et-L.	60	40	20	20	380	380

Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 3 février 1928.

PRIX DES 100 KILOS

Froment	1927	148 à 150
Seigle	»	110 à 112
Avoine	»	112 à 114
Orge moulu	»	108 à 110
Sarrasin	»	99 à 100

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DE NANTES, 3 février 1928

Betteraves	les 100 k.	40 à 45
Carottes	»	25 à 30
Epinards	»	250 à 300
Mâche	»	175 à 200
Oseille	»	250 à 300
Oignons	»	140 à 150
Choux Bruxelles	»	200 à 220
Pissenlits	»	325 à 350
Pommes de terre ronde jaune	»	21 à 22
Pommes de terre saucisse	»	24 à 25
Artichauts	la douzaine	10 à 14
Céleri rave	la botte de 6	3.25 à 12.25
Céleri blanc	»	3.25 à 4.50
Poireaux	la botte de 30	1.50 à 3.25
Radis	les 12 bottes	7.25 à 8.25
Cresson	»	8.25 à 9.25
Salsifis et scorzonères	la botte 1.25 à 1.50	
Navets nouveaux	»	0.75 à 1.25
Choux pommes	les 16	6.25 à 12.25
Choux-fleurs	la pièce	2.25 à 2.75
Endives	le kilo	4.25 à 5.25

VINS

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	675 à 750
Muscadet 2 ^e choix	650 à 700
Gros-plant 1 ^{er} choix	400 à 430
Gros-plant 2 ^e choix	300 à 400

Marché Talensac

Nantes, le 3 février 1928.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			Pl. Bas	P. Haut
Bœufs	20	...	3.20	3.50
Vaches	...	...	...	...
Veaux	386	...	6.50	8.20
Moutons	265	...	6.20	7.20
Agneaux	...	...	...	...

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	210 à 250
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville	250 à 290
Paille	170 à 180

Bâches

Pour prix et qualités, voir notre dernier Bulletin.

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressées au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélectionnés garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4986, 5409, 6468 blancs ; 643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Croix, par Saint-Laurent-Médard (M.-et-L.).

154. — A vendre, plants de vignes racinés, greffés, producteurs directs recommandés, authentifiés et sélectionnés. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

180. — A vendre, pommiers à cidre et poiriers pour jardins. Prix avantageux. S'adresser à M. Erraud-Legoux, pépiniériste, à Notre-Dame-des-Landes (L.-L.).

8. — A vendre, 1 faucheur à 1 cheval, marque « Plano », avec appareil à moissonner. Le tout en bon état. Prix à débattre.

9. — A vendre, 4 coqs et 6 poules Nyandottes, 6 mois, 28 fr. pièce.

10. — A louer de suite ou à la Toussaint 1928, ferme de 4 hectares 1/2, commune de Vertou, comprenant terre, vigne, vergers, prairies.

11. — A vendre, bonne jument de 6 ans, taille 1 m. 64, apte à tous travaux de culture, garantie sous tous rapports.

12. — A vendre d'occasion : 1^{er} Break avec vitres et portière, 4 places intérieures.

13. — A vendre, 3 taureaux nantais âgés respectivement de 2 ans, 15 mois et 9 mois.

14. — A vendre, voiture anglaise, capote Galland, Etat neuf.

15. — A vendre : 1^{er} Chiots bassets griffons Vendéens, superbe origine, parents primés ; 2^e très belle basset griffon Vendéenne, 20 mois, 40 centimètres, déclarée.

16. — A vendre à l'amiable, à Guéméné-Penfao, une maison à usage commercial. S'adresser à M. Fournis, notaire à Guéméné-Penfao.

17. — A affermer : 1^{er} pour le 1^{er} novembre 1928, à prix d'argent, une ferme de 7 hectares 1/2, plus 2 hectares de vigne à moitié fruits ; 2^e pour le 23 avril 1929, à prix d'argent, ferme de 6 hectares, plus 1 hectare 1/2 de vigne à moitié

fruits. S'adresser à M. Richard, expert à Maisdon.

18. — A vendre : 1^{er} Tonneau américain monté sur roues, avec pompe, très bon état ; 2^e une moissonneuse Mac-Cormick ; 3^e une fanèuse, même marque.

19. — A louer de suite, par suite de décès, petite ferme de 3 hectares environ, terre, pré, vigne, située à la Gilerderie (Nantes). Bon logement.

20. — A vendre, beaux plants de vignes sélectionnés producteurs directs, des meilleures variétés (blanc et rouge).

21. — A vendre, bonne torpédo Berliet 16 CV, peu roulée, pouvant faire camionnette. 5.000 francs.

22. — A vendre : 1^{er} 43 châssis de maraicher, bon état ; 2^e 5 barriques vides d'huile, bon état ; 3^e 20 à 25 mètres tuyaux en cuir, rivés en cuivre, avec raccords et lance en bronze ; 4^e un arrosoir automatique pour maraicher, état neuf. S'adresser à M. Vallée, la Potonnerie, chemin de la Pervière, Nantes.

23. — A vendre pour semence : 2.000 kilos pommes de terre Flucke Géante et 2.000 kilos Early Rose ; 65 fr. les 100 kilos logés, départ. S'adresser à M. L. Romefort, 23, boulevard Saint-Aignan, Nantes.

24. — A vendre, une jument 6 ans, 1^{re} 65, apte à tous travaux, très douce, garantie sous tous rapports.

25. — A vendre : 1^{er} en permanence, porcelets race Large-White-Yorkshire ; 2^e Vache pure race normande, grosse laitière, prête à vêler.

26. — A vendre, œufs à couver Bresse noire, sujets primés ; 18 fr. la douzaine.

27. — A vendre, 1.000 boutures Seibel 4886 ; authentifiés garantis.

28. — A vendre, jument percheronne, rouane, apte à faire une poulinière et habitée aux labours.

29. — A vendre : bateau faneur « Massey-Harris », à 1 cheval. Etat neuf. Occasion intéressante. Prix : 1.000 fr.

DEMANDES

2. — On demande à acheter jument âgée, suittée, pouvant travailler culture.

3. — On demande ménage cultivateurs pour environs de Nantes.

4. — Ménage sans enfant demande place à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, la femme à la basse-cour.

5. — On demande pour propriété près Nantes, polaire et un peu les fleurs, la femme aidant au jardin et volailles.

6. — On demande ménage jardinier, avec grands enfants si possible.

7. — Célébataire demande place jardinier, intérieur, toutes mains.

8. — On demande fille de basse-cour pour aider à la traite des vaches et autres travaux.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Groses chaux en belles pierres blanches 95 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k. Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.
Chaux blutée pour amendements 112 »
Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.
Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.
Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

BIBLIOGRAPHIE

LES HYBRIDES ET LES INTEMPERIES

Une brochure intitulée « Etude sur la résistance des Hybrides producteurs directs au mildiou pendant l'année 1927 », par Auguste Chauvigne, membre correspondant de l'Académie d'Agriculture, vient de paraître et attire, en ce moment, l'attention des viticulteurs.

Les principales variétés cultivées dans le Centre et l'Ouest y sont étudiées et leur défense devant les attaques des cryptogames et des ampélophages y est recommandée ou discutée sans parti-pris, dans le seul but de l'intérêt général.

La brochure est en vente à 3 francs l'exemplaire, ou 3 fr. 25 franco.

Adressez les demandes à l'auteur, M. Auguste Chauvigne, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, à la Mésangerie, à Saint-Avertin (Indre-et-Loire), en joignant un mandat-poste.

NOTICE

Toujours soucieux de rendre service à ses syndiqués dans la mesure du possible, et considérant comme de toute première importance la lutte contre la végétation spontanée, le Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure enverra gratuitement à tout cultivateur qui lui en fera la demande, la brochure « Contribution à l'étude de la destruction des mauvaises herbes dans les céréales ».

Extrait de la « Gazette de l'Hérault » du dimanche 15 janvier 1928 :

La Valeur anticryptogamique des Soufres noirs

J'ai eu déjà l'occasion de dire, dans le Journal des Domaines, tout le parti que l'on pouvait tirer de l'emploi des soufres noirs, dans la défense du vignoble contre l'oïdium, et les avantages économiques qui en résulteraient pour la viticulture d'abord et pour le pays ensuite puisque nous sommes tributaires de l'étranger pour les soufres jaunes qu'un consommateur fort bien organisé nous fait payer à peu près dix fois plus qu'avant la guerre (nous sommes loin du coefficient 5) et rien ne fait prévoir que ces gens-là baisseront pavillon à l'avenir.

Malgré les intérêts particuliers qui pourraient être touchés du fait de ce que je vais exposer, je n'hésite pas à dire au vigneron : « Ne soyons pas les éternelles poires, car nous pouvons trouver dans notre pays de quoi redevenir les soufres jaunes et combien plus économiquement ».

Je sais bien que dans la période que nous traversons, il faut avoir la franchise de le dire, est une période de prospérité pour la viticulture, à laquelle on s'abandonnerait volontiers, mes paroles risquent de n'être qu'en partie entendues.

Songez cependant que les choses peuvent changer et que les jours malheureux reviennent certainement. A ce moment-là, peut-être, l'on prendra mieux en considération les idées sages qui se font jour, d'où qu'elles viennent, et les conseils d'économie qui, sous l'empire de la nécessité, nous forcent à examiner de plus près qu'aujourd'hui, les divers facteurs qui influent sur les prix de revient.

Or, je répète que l'on peut faire une économie très sensible par l'emploi des soufres noirs que l'industrie nationale nous fournit à des prix qui varient du tiers à la moitié de ceux des soufres jaunes.

Ces soufres noirs, sur la composition desquels je n'ai pas à insister, sont des sous-produits provenant des industries de la houille. Ils contiennent une proportion de soufre libre, variant entre 30 et 50 pour cent, en mélange à diverses autres substances dont j'indiquerai le rôle éminemment précieux dans leur action anticryptogamique.

Nous savons tous de quelle manière agissent les soufres jaunes ; répandus sur les organes aériens de la vigne. Au moment où la température s'élève à 18 ou 20 degrés, ils dégagent une certaine quantité d'acide sulfureux qui détruit les spores de l'oïdium.

Tous les viticulteurs connaissent également que, par une température basse et humide, le soufre jaune ne produit aucune action sur ce champignon et lorsque, au moment des premiers soufres en mai, le soleil vient à nous bouter, malgré le gaspillage du soufre, l'oïdium continue à s'implanter dans la sève d'où il est ensuite difficile de le déloger.

Nous savons aussi et ceci est important à retenir pour la compréhension de ce qui va suivre, que, par la température qui convient, de faibles quantités de soufre agissent efficacement. Il y a donc gaspillage, mais peut-être gaspillage nécessaire quand on emploie, comme cela s'est vu, de 50 à 100 kilos de soufre à l'hectare, par temps normal, lors du premier traitement exécuté à la soufrière à main ou sablier, puisque, en ces conditions, il y a risque de ne voir qu'une bien minime quantité de matière dégager de l'acide sulfureux, si toutefois, la température étant tellement basse, il n'existe pas d'action du tout.

Ce qui donne, dans ces conditions, un avantage précieux aux soufres noirs, c'est que, vu leur composition complexe, le soufre qu'ils contiennent se transforme en sulfure d'hydrogène quand le temps est humide et froid et en acide sulfureux par temps sec et chaud.

Or, il faut savoir que les sulfures d'hydrogène ont, contre l'oïdium, une action plus élevée que l'acide sulfureux et qu'il explique tout le secret de la valeur anticryptogamique des soufres noirs, quel temps qu'il fasse, au moment de leur emploi.

Mais, pour ne pas abuser, tout cela est de la littérature et la chimie c'est trop joli mais... etc., etc. A cela j'obje que dix années de pratique suivie, en ce qui concerne l'emploi des soufres noirs, que j'ai employés sur des vignobles d'une certaine importance, en régions très diverses ne laissent dans mon esprit le moindre doute sur leur efficacité complète contre l'oïdium et sans aucune hésitation, je dis aux viticulteurs : « Employez-les sans crainte, mais assurez-vous avant que les mercatis sans scrupules ne vous livrent des soufres noirs qui n'en ont que la couleur et faites les analyser pour avoir la certitude qu'ils contiennent au minimum 30 pour cent de soufre libre ».

P. GALLES.

Pour tous renseignements sur les soufres noirs, s'adresser à M. GIE, fabricant, 18, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux, ou à MM. BAUCHAIS et BERTHET, 4, rue Dobrée, Nantes.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR la Méthode LEROY

CHUTES de MATRICE

DÉPLACEMENTS des ORGANES

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de lourds fardeaux PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste à tous les degrés de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot. Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

M. PENEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.

M. CROISSARD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Inf.).

Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain (Loire-Inférieure).

M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).

Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS SANS GÈNE, SANS OPÉRATION SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPECIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY, ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche matin, de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Ancenis, tous les jeudis, Hôtel des Voyageurs.

Nort, vendredi 3, Hôtel de Bretagne.

Nozay, lundi 6, Hôtel du Pelican.

Blain, mardi 7, Hôtel du Vieux-Chêne.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 8, Hôtel Denis.

Sainte-Pazanne, vendredi 10, Hôtel du Cheval Blanc.

Saint-Gildas, mardi 14, Hôtel Moderne.

Saint-Père-en-Retz, mercredi 15, Hôtel du Commerce.

Clisson, vendredi 17, Hôtel de la Gare.

Pontchâteau, lundi 20, Hôtel Boutmy.

Legé, mardi 21, Hôtel du Cheval Blanc.

Macchecou, mercredi 22, Hôtel Bicyclette d'Argent.

Saint-Nazaire, vendredi 24, Hôtel de Bretagne.

Guéméné-Penfao, mardi 28, Hôtel des Voyageurs.

LEROY, spécialiste herniaire, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES.

Madame LEROY reçoit les dames.

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PEPINIERES AMERICAINES

DE L'OUEST
Etablissements Viticoles

Eugène GIRAULT
Pépiniériste Viticoleur

JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury
60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes Champs de Pêches mûres
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie
C'est aux Pépinières GIRAULT
que vous devez
vos meilleures Sélections !
CATALOGUE SUR DEMANDE
Agents sérieux acceptés

VOITURES D'ENFANTS

(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée d. la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.89

TOUS REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

MOTEURS ÉLECTRIQUES

neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ECHANGE
Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux

R. Pointière - J. Le Clech
ÉLECTRICIENS
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.59



**L'heure de la santé...
c'est l'heure de la
TONITRINE.**

Avant chaque repas, un verre à
bordure, de ce reconstituant
remarquable est le meilleur traie-
tement pour se bien porter.
Apéritif tonique au goût
excellent, le flacon de TO-
NITRINE dont vous mélan-
gerez le contenu à 1 litre de
vin est en vente chez
votre pharmacien, au prix
de 5 fr. (impôts compris), à
défaut écrire : Laboratoire
St-Yves, St-Brieuc (C.-d.-N.)



Pax-Labor
ont conçu une
Écrouisseuse et n'en
ont copié aucune.
C'est pour
cette raison que la
PAX-LABOR
n'a pas les défauts
des autres.

**Société des Écrouisseuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)**

La vague rouge

S'INFILTRE
DANS LE MONDE ENTIER
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie
Elle vous menace vous-même



avec son
Marteau
destructeur

et sa
macabre
Faucille

du sort de ce malheureux
Pour en connaître la puissance, lisez
La Vague Rouge

seule revue spécialisée, dont la documentation pré-
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et
aux paysans que trompe le communisme, comme
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8°)
Le Numéro (68 pages) : 2 fr.
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. - ÉTRANGER : 30 fr.
R. C. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1095.46

Toute la gamme

des moteurs
de 1 à 40 CV.

Vous la trouverez
en stocks largement
approvisionnés à notre
succursale régionale et
chez ses dépositaires.
(LISTE SUR DEMANDE)

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité S^a A^m C¹⁰⁰ Millions
Rue d'Amber, Orléans (Loiret)

Succursale à : **NANTES**
1, Place de la Monnaie

FOIRE COMMERCIALE de l'OUEST

(CHAMP DE MARS)
Du 5 au 16
AVRIL
1928

NANTES
MACHINES AGRICOLES, AUTOMOBILES, ALIMENTATION, COLONIES

Pépinières et Horticulture réputées, Charles
CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-
dées en 1780. Les plus importantes cultures
de plants de fraisiers de la région : 200 va-
riétés à gros et à petits fruits, dont 35 remou-
vantes, produisant de mai en octobre. Catal.
franco. Téléphone : 121.59.

VACHES BRETONNES
pures pie-noire tu-
berculines, che-
vaux, bidets et postiers.
GUERISON RADICALE
DE LA GALE du
cheval, chien, mu-
ton, par une seule application. BOT, vétérina-
re-éleveur, VANNES (Morbihan).

LA LUTTE CONTRE LA

+ SURDITÉ +
BOURDONNEMENTS - DURETÉ D'OÛIE

Nous informons nos Lecteurs que le SPÉCIALISTE F. ROYAL, 25, RUE ORFILA,
PARIS, est à nouveau de passage dans notre région. - C'EST A TORT qu'on vous a
dit : "il n'y a rien à faire". En réalité peu de personnes se tiennent au courant des
Progrès de la Science. SACHEZ qu'une MÉTHODE NOUVELLE ET SIMPLE,
AGIT IMMÉDIATEMENT, FAIT TRAVAILLER L'ORGANE, car l'oreille fautive,
HAUTE D'ÉNERGIE, fait par NE PLUS ENTENDRE. RIEN NE VAUT ce MOYEN FACILE
pour vaincre ces maux rebelles, SANS DROGUES, SANS OPÉRATIONS, SANS APPA-
REILS INUTILES, vous pouvez ENTENDRE BIEN dès le PREMIER ESSAI. Vous sentirez le
délicieux SOULAGEMENT apporté sans retard. Ne vous résignez donc plus à ENTENDRE
MAL et lentement de MOINS EN MOINS, VOS OREILLES VOUS SONT PRÉCIEUSES.
DOIVENT FAIRE UN ESSAI : PRENNENT PAS, TOUS ceux qui SOUFFRENT DE
BRUITS, BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OÛIE, SURDITÉ.

ALLEZ VOIR en toute CONFIANCE le réputé SPÉCIALISTE qui vous fera GRATU-
TEMENT la démonstration de l'INCOMPARABLE découverte aux SÉRIEUX RESULTATS
toujours obtenus au PREMIER ESSAI. IL RECEVRA DE 9 à 4 HEURES, à :

Nantes, jeudi 16 févr., Hôt. Colonie, rue Santeuil,
Angers, vendredi 17 février, Hôt. Gare, face
Saint-Laud.
Cholet, samedi 18 février, Hôt. Boule d'Or.
Thouars, dimanche 19 février, Hôt. Voyageurs.
Laval, lundi 20 février, Hôt. France.
Segré, mercredi 22 février, Hôt. Boule d'Or.
Ancenis, jeudi 23 février, Hôt. Voyageurs.

Nantes, vendredi 24 février, Hôt. des Colonies,
rue Santeuil.
St-Nazaire, samedi 25 février, Hôt. de Bre-
tagne.
Quimper, dimanche 26 févr., Hôt. des Princes.
Redon, lundi 27 février, Hôt. de France.
Châteaubriant, mercredi 29 février, Hôt. du
Commerce.

L'ÉCONOMIE À LA FERME

COUPE-RACINES
"IDÉAL"
MONTÉ SUR BILLES

Entièrement métallique, trémie tôle d'acier,
construction soignée assurant un débit maximum
avec le minimum d'effort. Unanimement apprécié
comme le meilleur de tous les systèmes connus.

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION
Anc^{ie} M^{me} A. MAGINOT - H. LADROVE Succ^r
Sermaize-les-Bains (MARNE)

ÉLEVAGE ÉCONOMIQUE

ALLAITEMENT des VEAUX et PORCELETS
ENGRAISSEMENT des ANIMAUX
PAR LE

PLASMOGÈNE
ÉTABLISSEMENTS
PLASMOGÈNE
CLAM - C¹⁰⁰
En vente chez les Grossistes
Éleveurs, etc.

ELEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !

Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le
CONDIMENT BUTON (Résultats sûrs)
Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la
POUDRE SOUVERAINE BUTON
La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations
dologues et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

S. BUTON, Fabricant, Châteauneuf-d'Olonne (Vendée)
Téléphone : 4 - Chèques Postaux Nantes 171.73
Dépôt La Roche : CHEVROLEAU, Marché de Grains, pl. du Marché - Dépositaires sont demandés

BAPTEMES

FABRIQUE DE DRAGEES
ROUX-RETIENE
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

CAMIONS

CAMIONNETTES

LA LICORNE

250 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ROBUSTESSE
FACILITES D'ENTRETIEN
MARCHE ÉCONOMIQUE

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

ALA ROCHE-s/-YON : Garage GRUAT (Autobus Vendéens).
A NANTES : Ancien Garage Quérol (M. Gaston de GUERDAVID, succ^r),
3, Boulevard Victor-Hugo.
A SAINT-NAZAIRE : Garage MARTIN.

500 - 400 - 500 - 800 - 1.000 - 1.500
2.000 - 2.500 - 3.000 - 3.500 kilog.

ET DES RÉFÉRENCES (Extrait de la « Journée Industrielle »)
SOCIÉTÉ DES AUTOBUS VENDEÛNS : M. BOULANGER (La Cressonnée), Pantin - Biscu-
terie HANIN, Paris - CHASSON Frères, Asnières - DUQUESNE, Neuilly - LA SAMARI-
TAINE - ARCHAMBEAU, Boulogne (Côte d'Ivoire) - BOUCHERIE PARISIENNE, Soissons
- GLACIÈRE THOUARSAISE, Thouars - Société LA VIEILLE MONTAGNE - VILLE DE
MAJUNGA - AVIAT, Hanoï.

POIL ANGORA

Du 1^{er} au 15 février, Joseph-M. PINARD, de
St-Julien-de-Concelles (Loire-Inférieure), paiera
en plus de son prix un supplément de 25 FR.
PAR KILO.

C'EST INCROYABLE

Titre de réclame, j'envoie : 1 élégant sac à
main p. dame, 1 sup. portefeuille, 1 idéal porte-
monnaie, 1 porte-carte, 1 stylo système riche,
1 broche porte-bonheur, 1 flacon extrait odeur
et 1 agréable surprise. CADEAU : 2 nappes,
12 serviettes, le tout contre remboursement de
15 fr. 45. Ecr. ALBRAND E., 25, rue des Domi-
nicaines, MARSEILLE.

A VENDRE EN CHARENTE

BONNE PROPRIÉTÉ rapport et élevage, 33
hectares seul tenant, dont 7 hect. prairies natu-
relles, 7 hectares prairies artificielles, 1 hect.
de bois, 1/2 hect. de vignes plein rapport, le
reste en très bonne terre. Bâtiments d'habitation
et d'exploitation en parfait état. Écuries
pour 20 bêtes.

Nombreuses sources sur la propriété, à dis-
tance 4 kilomètres gare, 12 kilomètres d'Angou-
lême. Jouissance au 1^{er} mars ou 29 septembre
prochain.

Prix très avantageux. Bonnes conditions.
PROPRIÉTÉ RAPPORT 10 hect. en très bonne
terre, prairies naturelles et artificielles, vignes
et bois, très bons bâtiments d'habitation et
d'exploitation, puits. Jouissance au 1^{er} avril
ou 29 septembre prochain.

Prix 42.000 fr., avec facilités.
NOMBREUSES PROPRIÉTÉS à vendre de
toutes conteneances, rapport et agrément, mai-
sons de campagne.

Demandez renseignements gratuits, même en
cas d'insuccès.
Ecrire à M. Adolphe HERIAUD jeune, Immeu-
bles, à Garât (Charente).

GRAINES

SPECIALITES : BE...-RAVES
CAROTTES
RUTABAGAS
— Mon THEBAULT —
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30
— CATALOGUE FRANCO —

ÉLEVEZ

économiquement
Veaux
& porcelets
avec la

LACTINA SUISSE

Refusez les imitations,
exigez cette marque :
Fabriquée depuis 1891
par les Établissements
FRANÇOIS BRUNNER - Yverdonne-LYON

La BANQUE

DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE

Albert DELIMÈLE et C^e
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sauf françaises et
écus suisses).

ACHETE TOUTES SAUVAGINES

foinées, putois, martres, renards, héris-
sés, toupes, loutres, écureuils en t. quantité,
PERROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne
(Loire-Inférieure).

DENAÏFFE & FILS

GRANDES
CARRIÈRES
de SEMENCES
AGRICOLLES
de CHOIX
CATALOGUES ILLUSTRÉS ADRESSÉS GRATUITS
DEMANDER

En Hiver,

PULVÉRISER VOS CÈRES AU
Pyrallion
Schlœsing
qui détruit

En Été,
TRAITEZ VOS VIGNES AVEC
Bouillie
Schlœsing
Soufres Noirs

Bouillie Cupro-
Arsenicale
et Nicopoudre

En Automne,
VITRIFIEZ A SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA
Vitrifoline
Schlœsing

Toute l'Année, TRAITEZ VOS VINS,
DESINFECTEZ VOS FUTS et FOUTURES AU
SOUFRE SANS COULURE, GLORIA-SCHL-
SING, SUPPLÉMENT AUX